



UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen

AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES : UN FORT POTENTIEL D'EMPLOIS

Ce document a pour objectif de fournir des données de cadrage aux partenaires du projet Equal « Impact en PACA » participant à la plateforme territoriale de mobilité Alpes-Maritimes : cette plateforme, expérimentée à l'échelle du département 06, vise le développement d'actions en faveur de l'accès à l'emploi, de la professionnalisation et de la mobilité professionnelle des actifs de plus

de 45 ans appartenant à la filière aide aux personnes âgées (métiers d'aide-soignant en maison de retraite, et d'aide à domicile en organisme privé lucratif ou non).

Ces données de cadrage, quantitatives et qualitatives concernent :

1. les caractéristiques socio-économiques générales du département des Alpes-Maritimes ;
2. le poids du secteur des ser-

vices aux particuliers et plus spécifiquement de la filière aide aux personnes âgées dans l'emploi départemental ;

3. les effectifs départementaux pour les métiers d'aide-soignant et d'aide à domicile et les tendances générales d'évolution de l'emploi dans ces catégories professionnelles.

Données socio-économiques sur les Alpes-Maritimes

Le choix effectué par les partenaires du projet Impact d'étudier sur les Alpes-Maritimes les secteurs en lien avec les personnes âgées (maisons de retraite et aide à domicile) est en phase avec la démographie départementale : la part des personnes âgées y est plus élevée qu'en moyenne régionale. Cependant, des disparités infradépartementales sont à noter.

Le département « le plus âgé » de la région PACA

- La part des seniors est élevée dans les Alpes-Maritimes, due en particulier à l'important flux migratoire de personnes âgées. En 2004, le département possédait le plus fort taux de 75 ans et plus de la région : ces derniers représentaient 11 % de la population départementale, très au dessus de la moyenne régionale qui était de 9,3 % et nationale de 8 %.

Un revenu moyen élevé avec cependant des poches de pauvreté

- Elles existent notamment dans les cœurs urbains et les zones rurales et en particulier parmi la population des plus de 60 ans.
- Les niveaux de retraite les plus faibles (moins de 12 000 euros annuels en 2002, la moyenne régionale étant à 16 287 euros) sont situés dans les cantons ruraux du nord et de l'est du département.

Une forte présence du secteur des services aux particuliers

- Le développement de l'emploi est contrasté suivant les zones : sur Cannes-Antibes l'évolution de l'emploi salarié, avec + 26 % de 1990 à 2002, se situe au dessus de la moyenne régionale (+ 19 %) alors que sur Nice la croissance de l'emploi est moins favorable (+ 11 %).
- Le secteur des services aux particuliers représente 12 % de l'emploi départemental contre 9 % sur l'ensemble de la région. La forte proportion de l'emploi dans ce secteur est très significative sur la zone de Cannes-Antibes (19 % de l'emploi) et dans une moindre mesure sur celle de Menton (13 %).

**PHYSIONOMIE DE LA
FILIÈRE ÉTABLISSEMENTS
PERSONNES ÂGÉES EN
FRANCE**

Tendances d'activité :

- augmentation du nombre d'établissements ;
- développement des services à domicile et des formules de courte durée (accueil de jour) ;
 - médicalisation (hausse du taux d'équipement en places médicalisées) et développement des unités de soins longue durée ;
- hausse des effectifs (220 000 équivalents temps plein en 1996, 298 000 en 2003), notamment soignant ;
 - réduction de la taille des établissements.

Taille des établissements :

De 1 à 9 salariés :	20%
De 10 à 19 salariés :	21%
De 20 à 49 salariés :	45%
Plus de 50 salariés :	15%

Source : Enquête nationale du contrat d'étude prospective de la branche sociale et médico-sociale – 2001.

- La part des femmes en emploi est plus accentuée qu'en moyenne régionale, favorisée en partie par le développement des services aux particuliers.

La demande d'emploi est marquée par une surreprésentation des seniors et des profils qualifiés¹

- Les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans sont plus représentés dans le département qu'en région (18 % contre 16 %), notamment dans la zone d'emploi de Cannes-Antibes.
- Sur l'ensemble du département, la part des demandeurs d'emploi de niveaux de formation III et plus est plus importante qu'en région (25 % contre 23 %), notamment dans la zone de Nice. La zone de Menton marque l'exception avec une part plus grande de premiers niveaux de formation dans la demande d'emploi qu'en moyenne départementale.

La filière aide aux personnes âgées (en établissement et à domicile) sur les Alpes-Maritimes²

Des taux d'équipement³ en dessous de la moyenne régionale excepté pour les services de soins à domicile

**TABLEAU 1 : NOMBRE DE LITS OU PLACES INSTALLÉS AU 1^{ER} JANVIER 2005
DANS LES ALPES-MARITIMES (PUBLICS OU PRIVÉS)**

10 011	lits (dont 5 173 EHPAD ⁴)	dans	189	maisons de retraite
1 936	places	dans	39	services de soins à domicile
1 184	logements	dans	22	logements foyers
821	lits (dont 387 EHPAD)	en		unités de soins de longue durée
50	places	en		accueil de jour

- L'accueil de jour : avec 50 places, le département est au premier rang loin devant les autres départements de la région PACA (lesquels au maximum totalisent 12 places).
- Les services de soins à domicile : le département est au deuxième rang derrière les Bouches-du-Rhône.

Les taux d'équipement dans le département sont inférieurs à la moyenne régionale, elle-même en dessous des références nationales.

**TABLEAU 2 : TAUX D'ÉQUIPEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES AU 1^{ER} JANVIER 2005
(AU 1^{ER} JANVIER 2004 POUR LA FRANCE)**

Équipement	Alpes-Maritimes	PACA	France métropolitaine
Taux d'équipement en structures d'hébergement ⁵	94,9	105,4	127,2
Taux d'équipement en places de services de soins à domicile	16,3	15,8	16,6
Taux d'équipement en lits médicalisés ⁶	51,3	66,7	88,8
Bénéficiaires de l'APA / 1 000 personnes de 75 ans et plus	145,7	166,0	180,0

- Les structures d'hébergement : le département est au premier rang régional par son nombre de maisons de retraite mais au deuxième rang par leur capacité d'accueil en nombre de places derrière les Bouches-du-Rhône. Ce qui représente une moyenne d'établissements plus petits. Par ailleurs le département n'occupe que le quatrième rang pour son nombre de logements-foyers et leurs capacités d'accueil, derrière les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse.
- Les lits médicalisés : le département est relativement bien équipé en lits de soins longue durée (deuxième rang derrière le Var). En revanche, ses structures d'hébergement sont nettement

1 - Source : ANPE – DRTEFP – DEFM inscrits en catégorie 1 au 31.03.2006.

2 - Source : Drass – Répertoire Finess – Données au 01.01.2005.

3 - Taux d'équipement au 1^{er} janvier 2005 pour 1 000 habitants de 75 ans et plus.

4 - Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

5 - Lits en maison de retraite, logements de logements-foyers, et lits hébergement temporaire.

6 - Lits en section de cure médicale en maison de retraite et logements-foyers, lits d'EHPAD, lits de soins de longue durée.

PHYSIONOMIE DE LA FILIÈRE AIDE À DOMICILE EN FRANCE

Employeurs :

différents modes de salariat

- Particulier employeur (procédure de gré à gré) : l'intervenant à domicile est recruté et rémunéré directement par le particulier chez qui il travaille.
- Service mandataire agréé : l'intervenant à domicile est salarié du particulier chez qui il travaille, mais c'est l'organisme mandataire qui s'occupe des formalités administratives et de recrutement.
- Service prestataire agréé : l'intervenant à domicile est salarié d'une association ou d'un service publique.

L'agrément, simple ou qualité, donne à l'employeur le statut de service d'aide aux personnes.

Seul l'agrément qualité habilite le service à intervenir auprès de publics fragilisés (personnes âgées ou handicapées, familles ayant un enfant de moins de trois ans).

Parmi les services d'aide prestataires et mandataires ayant reçu un agrément qualité :

- 31 % exercent une activité prestataire ;
- 6 % une activité mandataire ;
- 63 % une double activité prestataire et mandataire.

Répartition des salariés entre ces différents types de salariat :

- 700 000 salariés intervenants à domicile ;
- services prestataires et mandataires : environ 194 000 intervenants à domicile auprès de personnes fragilisées ;
- particulier employeur ou service mandataire n'ayant qu'un agrément simple : environ 500 000 intervenants à domicile.

Le secteur de l'aide à domicile est nettement dominé par le milieu associatif :

- 70 % des services sont gérés par des associations ;
- 20 % sont rattachés à des CCAS.

Sources : « Synthèse prospective formation-emploi : l'aide à domicile et les employés de maison », ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 2000 ; « Le personnel des services d'aide à domicile en 1999 », Drees, mars 2004.

moins équipées en lits de cure médicale et lits d'EHPAD que celles du Var qui pourtant compte moins d'habitants de 75 ans et plus. Le département occupe ici le troisième rang derrière les Bouches-du-Rhône et le Var.

L'activité d'aide à domicile : le département compte 97 organismes agréés et 8 234 aides à domicile⁷

Les Alpes-Maritimes comptaient, en 2004, 97 organismes agréés dont une majorité de structures associatives :

- 43 associations ;
- 37 centres communaux d'action sociale ;
- 17 entreprises privées.

On recensait en 2004, 8 234 aides à domicile sur le département, travaillant soit pour des particuliers employeurs, soit passant par une structure mandataire ou prestataire dont :

- 4 604 ayant travaillé uniquement pour un prestataire ;
- 2 993 ayant travaillé uniquement en passant par un mandataire ;
- 637 ayant travaillé sous les deux statuts.

Les emplois d'aide aux personnes âgées dans les Alpes-Maritimes

Le secteur éducation, santé, action sociale : premier secteur d'emploi sur le département

- Au dernier recensement, le secteur éducation, santé, action sociale était le premier secteur d'emploi du département avec 19 % de l'emploi (à peu près au même niveau que la moyenne régionale qui était de 20 %), devant le commerce (16 %), l'administration et les services aux entreprises (tous les deux à 13 %) et les services aux particuliers (12 %).
- Le secteur des services aux particuliers représentait 12 % de l'emploi sur le département des Alpes-Maritimes avec 19 % sur la zone de Menton contre 9 % en moyenne régionale. Cela s'explique en partie par la prédominance de l'activité touristique sur le département.

Les métiers d'aide-soignant et d'aide à domicile⁸ : une part prépondérante de femmes

Ces métiers sont très majoritairement féminins aussi bien sur le département qu'en région : au dernier recensement, la part des femmes parmi les aides-soignants était de 89 % sur le département contre 91 % en région, et de 98 % pour celui d'aide à domicile à l'identique de la moyenne régionale.

Entre 1982 et 1999, le nombre d'aides-soignants de 50 ans et plus a augmenté dans les Alpes-Maritimes mais de manière moins importante qu'en région. Leur part parmi l'ensemble des aides-soignants a diminué dans le département, passant de 23 % en 1982 à 17 % en 1999. Elle est restée stable en PACA (19 %).

TABLEAU 3 : NOMBRE D'AIDES-SOIGNANTS DE 50 ANS ET PLUS ET ÉVOLUTION DEPUIS 1982

	Alpes-Maritimes		PACA	
	Effectif	Évolution (base 100 en 1982)	Effectif	Évolution (base 100 en 1982)
1982	828	100	3 004	100
1990	880	106	3 132	104
1999	1 103	133	5 224	174

Source : Insee - RP 1982-1990-1999, PCS 455 -Traitement ORM.

Entre 1982 et 1999, le nombre travailleuses familiales (dont les aides à domicile) de 50 ans et plus

⁷ - Source : Schéma départemental gérontologique 2006-2010, Conseil général des Alpes-Maritimes.

⁸ - Les aides à domicile sont inclus dans la catégorie T 260 des assistants maternels, travailleuses familiales... de la nomenclature FAP (famille professionnelle).

a fortement progressé aussi bien sur le département qu'en région. En 1999, 30 % des travailleuses familiales avaient 50 ans et plus dans les Alpes-Maritimes (27 % en PACA).

TABLEAU 4 : NOMBRE DE TRAVAILLEUSES FAMILIALES (DONT LES AIDES À DOMICILE) DE 50 ANS ET PLUS ET ÉVOLUTION DEPUIS 1982

	Alpes-Maritimes		PACA	
	Effectif	Évolution (base 100 en 1982)	Effectif	Évolution (base 100 en 1982)
1982	484	100	2 036	100
1990	764	158	3 084	151
1999	1 755	363	7 417	364

Source : Insee - RP 1982-1990-1999, PCS 455 - Traitement ORM.

ÉTUDE FINALISÉE EN MARS 2006
PAR MAGALI SERR ET PIERRE LORENT,
CHARGÉS D'ÉTUDES ORM



POUR EN SAVOIR PLUS

- Statistiques et indicateurs de la Santé et du Social - STATISS Provence - Alpes - Côte d'Azur, Drass, 2005.
- *Atlas social de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, les aspects territoriaux de la pauvreté et de la précarité*, DROS Provence - Alpes - Côte d'Azur, décembre 2005.
- *Portraits statistiques de branches : indicateurs Aide à domicile*, Céreq, octobre 2005.
- « La prévention en action : les maisons de retraite », Act Méditerranée, juin 2005.
- « La prévention en action : les aides à domicile », Act Méditerranée, septembre 2004.
- « Les établissements pour personnes âgées en 2003 : activité et personnel », Drees, février 2005.
- *Perspectives territoriales, Emplois et qualifications, Alpes-Maritimes*, ORM, collection « Outils d'analyse » n° 6, décembre 2004.
- *Panorama des métiers en Provence - Alpes - Côte d'Azur*, ORM, collection « Outils d'analyse » n° 4, avril 2003.
- « L'aide à domicile en faveur des personnes âgées », *Insee Première* n° 744, 2002.

PARTENAIRES

